

Rapport d'activité

Rapport d'activité

2013



Édito



L'année 2013 témoigne à nouveau d'un bilan d'activité riche et diversifié que je vous invite à découvrir au fil de ce rapport. La gestion de la ressource en eau qui fait l'objet d'une attention quotidienne exige en permanence une projection dans une dimension intergénérationnelle. C'est ainsi dans la durée que s'exerce l'activité de l'EPTB Vienne. Chaque facette de la politique mise en œuvre contribue, dans cette logique, à consolider le socle d'une gestion collective et partagée de l'eau.

Sans exhaustivité, je souhaite à cette égard souligner quelques actions significatives de l'année.

Investi dans l'impulsion d'actions en faveur de la restauration des milieux aquatiques et de la préservation de la ressource, l'établissement a conforté son rôle d'assistance auprès des porteurs de projets notamment dans le cadre des contrats territoriaux. Ainsi, environ 40% des structures porteuses de ces dispositifs à l'échelle du bassin de la Vienne ont pu bénéficier de ce service en 2013.

Cette dynamique qui cible également l'organisation de la maîtrise d'ouvrage sur les territoires orphelins contribue aujourd'hui à la couverture des $\frac{3}{4}$ du bassin par des contrats territoriaux.

En complémentarité de cette mission, et afin de sensibiliser les élus à la gestion des milieux aquatiques, des sessions de formation supervisées par l'EPTB Vienne avec le concours des Centres permanents d'initiative pour l'environnement (CPIE) du bassin de la Vienne ont été organisées sur onze sous bassins. Le partage des connaissances et le conseil auprès des décideurs créent effectivement des conditions propices à l'engagement de programmes d'action.

2013 restera également une année marquante dans la politique de restauration des poissons grands migrateurs, historiquement inféodés au bassin de la Vienne. Afin de suivre la progression de ces espèces sur le bassin de la Gartempe, l'établissement a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une station de comptage des saumons atlantiques implantée à Châteauponsac (87). Cette station a ainsi d'ores et déjà permis de dénombrer les géniteurs arrivant au terme d'un long périple aux meilleures frayères du bassin. L'enjeu et le rayonnement pour le bassin de la Vienne du retour de ces espèces emblématiques a également été étudié confirmant le fort potentiel de ce territoire.

Enfin, pour cette 1^{ère} année de mise en œuvre du SAGE Vienne révisé, un travail important de promotion et d'explication des dispositions et des règles a été conduit auprès de diverses catégories d'acteurs. L'objet de ces démarches consistait à favoriser l'appropriation du schéma par les multiples opérateurs du territoire. Un guide des utilisateurs qui sera diffusé en 2014 complète cette initiative.

Je vous souhaite à tous une agréable lecture de ce rapport d'activité 2013.

Le Président de l'Établissement Public
du Bassin de la Vienne
Jean-Bernard DAMIENS

Sommaire

Édito	p1
1 Présentation de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne	p4
L'EPTB Vienne	p5
Le bassin de la Vienne	p5
Reconnaissance en EPTB	p6
Ses élus	p6
Son équipe	p7
Ses missions	p7
Perspectives d'évolution	p9
2 Bilan financier	p10
Budget 2013	p11
3 Les principales actions en 2013	p12
Mise en œuvre du SAGE Vienne	p13
Coordination et appui à la mise en place de procédures de gestion de l'eau sur le bassin	p16
Conduite d'études structurantes sur l'ensemble du bassin	p19
Assistance et conseil aux porteurs de projets	p20
Gestion des inondations	p21
Communication et sensibilisation	p21
Participation à des groupes de travail à l'échelle du district Loire-Bretagne	p26
Participation à des groupes de travail inter-régionaux	p26
Suivi et évaluation des procédures notamment via les tableaux de bord	p27



1

Présentation de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne



L'EPTB VIENNE

L'Établissement Public du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne), créé le 10 septembre 2007, a pour objectif de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne (21 157 km²), l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau, dans la mise en œuvre de la gestion de l'eau.

A ce titre, il assure un rôle général de **coordination, d'animation, d'information et de conseil** dans ses domaines et son périmètre de compétence. Il est également chargé de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vienne.

Cet établissement est un syndicat mixte ouvert regroupant les Régions Limousin et Poitou-Charentes, les Départements de la Vienne, de la Charente et les Communautés d'Agglomérations de Poitiers et du Pays Châtelleraudais.

LE BASSIN DE LA VIENNE

La Vienne (372 km) prend sa source au pied du mont d'Audouze (en Corrèze) sur le plateau de Millevaches à 920 m d'altitude. Elle traverse ensuite les plateaux intermédiaires puis les bas plateaux du haut Limousin (altitude de 300 – 400 m) avant de sillonner les formations sédimentaires du Poitou et enfin de confluer avec la Loire à Candes-Saint-Martin. Ses principaux affluents sont la Creuse (255 km), le Clain (125 km) et le Taurion (103 km).

Son bassin couvre ainsi une superficie de 21 157 km² et s'étend des contreforts nord occidentaux du massif central jusqu'au val de Loire, sur les Régions Limousin, Poitou-Charentes et Centre et en particulier sur les départements suivants : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Vienne, Charente, Deux Sèvres, Indre et Indre-et-Loire.

Le Bassin de la Vienne



RECONNAISSANCE EN EPTB

Depuis la loi du 30 juillet 2003 relative aux risques technologiques et naturels, l'organisation des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) est officiellement reconnue.

Les traits caractéristiques des EPTB sont les suivants :

- Groupement de collectivités associées en institution inter-départementale ou syndicat mixte ouvert,
- Périmètre d'intervention correspondant à l'ensemble d'un bassin ou sous bassin hydrographique,
- Objet visant à faciliter la gestion équilibrée de l'eau et notamment la prévention des inondations et la gestion des zones humides.

L'action des EPTB s'inscrit dans les **objectifs d'atteinte du bon état de l'eau** définis par la **Directive Cadre sur l'Eau (DCE)**.

Depuis le **21 octobre 2008**, le périmètre d'intervention de l'Établissement Public du Bassin de la Vienne est délimité par arrêté préfectoral en tant qu'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

SES ÉLUS

L'Établissement Public du Bassin de la Vienne est administré par un comité syndical composé de 8 délégués élus, désignés par les collectivités adhérentes.

• Composition du bureau du syndicat

- **Président** : Jean-Bernard DAMIENS
- **1^{er} Vice-Président** : Gérard AUDOUZE
- **2^{ème} Vice-Président** : Guy GRATTEAU
- **3^{ème} Vice-Président** : Alain PICHON
- **Secrétaire** : Evelyne AZIHARI



Réunion du Comité syndical

• Composition du Comité Syndical

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Région Limousin	Jean-Bernard DAMIENS	Jean-Marie ROUGIER
	Gérard AUDOUZE	Jean DANIEL
Région Poitou-Charentes	Guy GRATTEAU	Valérie MARMIN
	Hélène SHEMWELL	Georges STUPAR
Département de la Vienne	Alain PICHON	Jean-Claude CUBAUD
Département de la Charente	Philippe BOUTY	Gérard DESOUHANT
Communauté d'agglomération du pays Chatelleraudais	Evelyne AZIHARI	Jean-Claude BONNET
Communauté d'agglomération de Poitiers	Jean-Daniel BLUSSEAU	Anthony SIRAUT

SON ÉQUIPE

L'équipe technique de l'EPTB Vienne est composée de cinq agents, répartis géographiquement entre le siège de Feytiat et une antenne à Poitiers.

• Composition de l'équipe technico-administrative

Fonction	Nom
• Directeur	Stéphane LORIOT
• Chargé de missions	Cédric MALRAISON
• Chargé de missions	Guillaume LALOGÉ
• Chargée de communication / SIG	Anne-Charlotte JEAN
• Secrétaire / Comptable	Isabelle BOUCHOULE

SES MISSIONS

● Favoriser la mise en place et coordonner les procédures de gestion intégrée de l'eau sur le bassin

Outre l'animation du SAGE Vienne, l'EPTB Vienne s'emploie à **coordonner et assister les acteurs locaux** souhaitant mettre en place des **outils de gestion intégrée de la ressource en eau** (SAGE, Contrats territoriaux, Contrats de rivières, etc.).



Comité de pilotage du programme Sources en action



Formation sur les plantes invasives

L'EPTB anime également la **coordination de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes** à l'échelle du bassin.

Il pilote aussi un comité de suivi des poissons migrateurs dont l'objet est de veiller à la cohérence des actions en faveur de la reconquête des espèces.

● Apporter conseils et assistance aux porteurs de projets

L'un des principaux fondements de la politique de l'établissement concerne l'**accompagnement des maîtres d'ouvrage**. L'objectif de cette mission est d'**impulser les actions et de faciliter la mise en œuvre de leurs projets** en matière de gestion de l'eau.



Formation hydromorphologie



Réunion avec des techniciens de rivière

Les besoins des porteurs de projet étant très diversifiés, l'établissement est en mesure d'assurer des **prestations de conseils dans les domaines technique, juridique, administratif** (relecture de documents administratifs, conception de marchés, recherche juridique...).

● Assurer la maîtrise d'ouvrage d'études structurantes sur l'ensemble du bassin

Dans le but d'**améliorer les connaissances et d'orienter les actions** en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, des études sont conduites sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vienne à l'échelle du bassin versant, ou d'une partie de celui-ci.

Les informations émanant de ces études sont (sauf cas particuliers) mises à disposition des acteurs de l'eau du bassin.

Exemple d'études réalisées ou en cours :

- Identification des zones à dominantes humides,
- Inventaire des ouvrages transversaux,
- Évaluation des volumes prélevables par catégorie d'usagers.
- Évaluation des potentialités d'accueil de poissons migrateurs



● Suivre les actions

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Vienne, **un tableau de bord est élaboré chaque année** par l'EPTB Vienne afin de renseigner les acteurs de l'eau sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du territoire du SAGE Vienne. Cet outil est bâti à partir d'indicateurs pertinents permettant d'évaluer les bénéfices des activités entreprises sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il compte ainsi **une soixantaines d'indicateurs**.

Depuis 2009, l'EPTB Vienne a souhaité étendre quelques-uns de ces indicateurs à l'ensemble du bassin de la Vienne, afin de bénéficier d'une vision d'ensemble de l'état des cours d'eau, des eaux souterraines et des milieux aquatiques de son territoire d'intervention.



● Assurer la communication et la sensibilisation

En matière de communication, les besoins des organismes intervenants dans la gestion de l'eau sont généralement analogues. Dans une optique d'économie d'échelle, l'EPTB Vienne peut **réaliser des supports de communication répondant à des besoins collectifs ou assister des porteurs de projet dans leurs démarches** en matière de communication et de sensibilisation.

En outre, l'Établissement Public du Bassin de la Vienne assure ses besoins propres en terme de communication et valorisation de ses actions. L'utilisation d'une base de données et d'un Système d'Information Géographique permet d'assurer une valorisation et une diffusion des données environnementales du bassin de la Vienne (site internet, tableau de bord, etc.).



Stand de l'EPTB Vienne

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Depuis 2011, le comité syndical a engagé une réflexion portant sur le renforcement de son activité sur les bassins de la Creuse et de la Vienne Tourangelle. Les missions de gouvernance et d'appui aux projets pourront ainsi être développées et adaptées aux besoins de ces territoires.

Dans le cadre de ce projet d'évolution, conduit en concertation avec ses partenaires, un projet d'adhésion de la Région Centre et du Conseil général d'Indre-et-Loire est à l'étude. Des discussions ont ainsi été engagées au cours de l'année 2013 pour ajuster la nouvelle organisation dans l'objectif d'améliorer la gouvernance sur ces bassins et d'étudier l'opportunité d'élaborer un ou plusieurs SAGE.

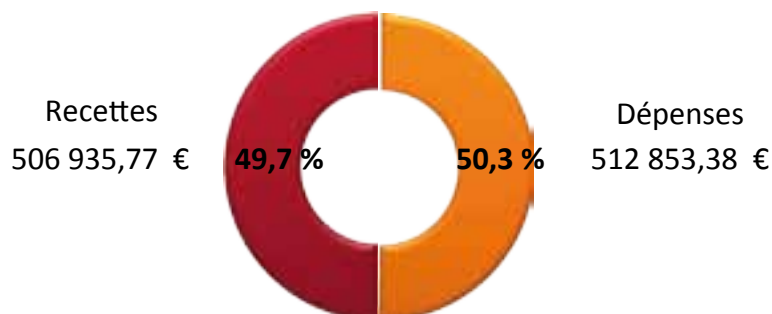
2 Bilan financier



BUDGET 2013

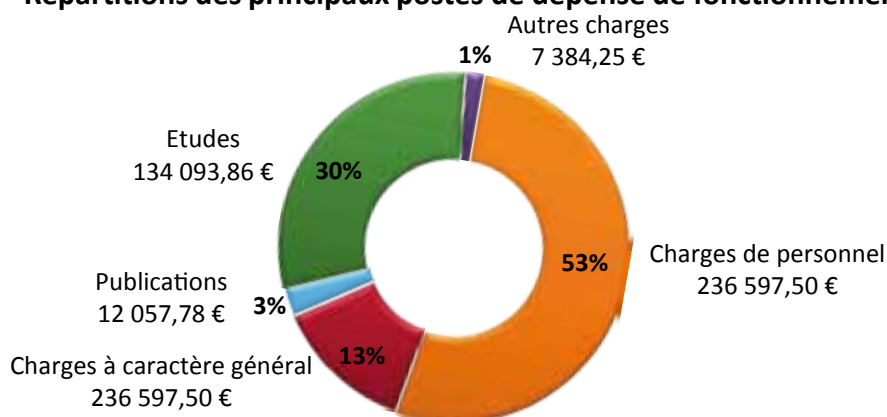
Le compte administratif 2013 affiche un résultat d'exercice légèrement déficitaire compensé par l'excédent de fonctionnement reporté. Ce résultat atteste d'un bon niveau de réalisation des prévisions budgétaires.

Compte administratif 2013



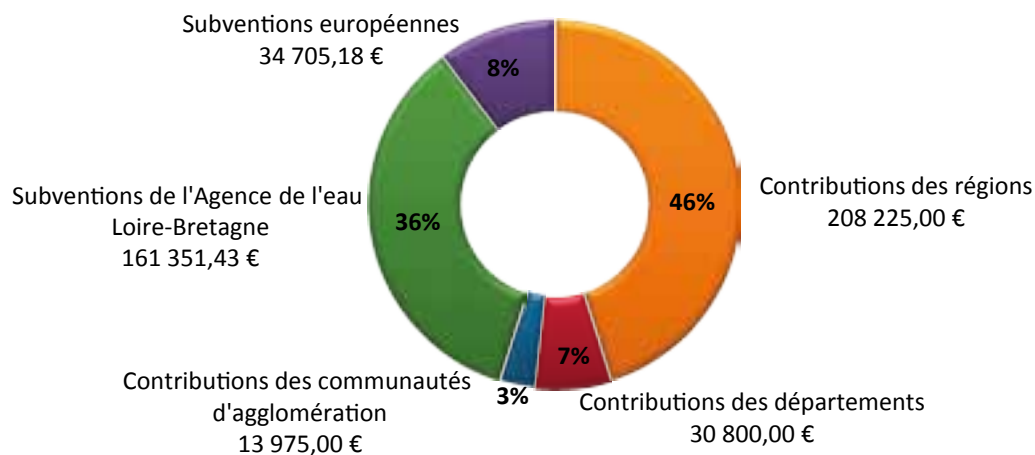
La section investissement représente pour 2013 un peu plus de 12 % du budget global. La principale opération d'investissement concerne l'installation d'une station de comptage des poissons migrateurs sur la Gartempe à Châteauponsac (barrage d'Etrangleloup).

Répartitions des principaux postes de dépense de fonctionnement



Ne disposant pas de fiscalité propre, l'EPTB Vienne perçoit pour son fonctionnement et pour le déploiement du programme d'actions, des participations des collectivités adhérentes et des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Union européenne.

Répartition des recettes de fonctionnement



3

Les principales actions en 2013



MISE EN ŒUVRE DU SAGE VIENNE

Depuis 2007, l'EPTB Vienne est en charge de la mise en œuvre du SAGE Vienne dont l'un des principaux leviers est l'animation de contrats territoriaux décrits dans les pages suivantes de ce bilan.

● Approbation du SAGE Vienne

Après 3 années de révision, le SAGE Vienne révisé a été approuvé par le Préfet, le 8 mars 2013. Les nouveaux documents constitutifs du SAGE qui s'appliquent désormais sont disponibles sur le site internet de l'EPTB Vienne : www.eptb-vienne.fr/21-Documents-constitutifs-du-SAGE.html.



● Organisation de la mise en œuvre du SAGE révisé

Consécutivement à l'approbation du SAGE Vienne le 8 mars 2013, l'EPTB Vienne a organisé plusieurs réunions de promotion et d'échanges sur les modalités de mise en œuvre des nouvelles mesures à destination des acteurs de l'eau concernés.

Ainsi, les services de l'Etat, les collectivités, des catégories d'usagers ont été rencontrés en vue de favoriser l'intégration dans les pratiques de chacun des dispositions et règles du SAGE.



Présentation du SAGE révisé aux techniciens de rivière

● Guide d'utilisation du SAGE

Dans l'objectif de faciliter l'appropriation, par l'ensemble des acteurs du territoire, du SAGE Vienne révisé, l'EPTB Vienne et la CLE ont travaillé, avec l'appui de l'agence de communication Otempora et du bureau d'études Artelia, sur la réalisation d'un guide d'utilisation du SAGE Vienne.

L'objectif de ce guide est d'accompagner les acteurs du territoire en leur permettant une compréhension rapide du SAGE et en leur donnant les clés techniques, juridiques et opérationnelles pour faciliter la mise en œuvre d'actions sur le territoire.

Ce guide est découpé en 4 parties :

- La présentation du SAGE Vienne,
- Des fiches de présentation des acteurs,
- Des fiches présentant les grandes thématiques du SAGE,
- La présentation des modalités de suivi du SAGE.

Le cœur du guide est constitué des fiches acteurs et des fiches thématiques. Chaque fiche thématique est construite de la même manière. Une première partie présente la situation et les enjeux sur le territoire du SAGE, une seconde partie précise la stratégie d'action définie dans le SAGE. Elle est suivie de la présentation des modes opératoires. Une synthèse rappelle enfin les dispositions et règles concernées par la thématique.



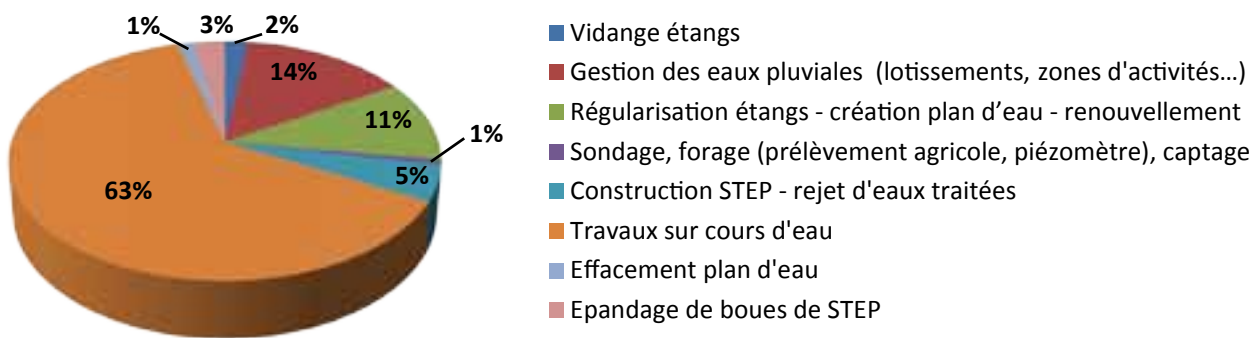
Ce document pédagogique et pratique vient donc en complément des documents constitutifs du SAGE pour en faciliter leur compréhension et leur utilisation.

● Avis sur les dossiers réglementaires

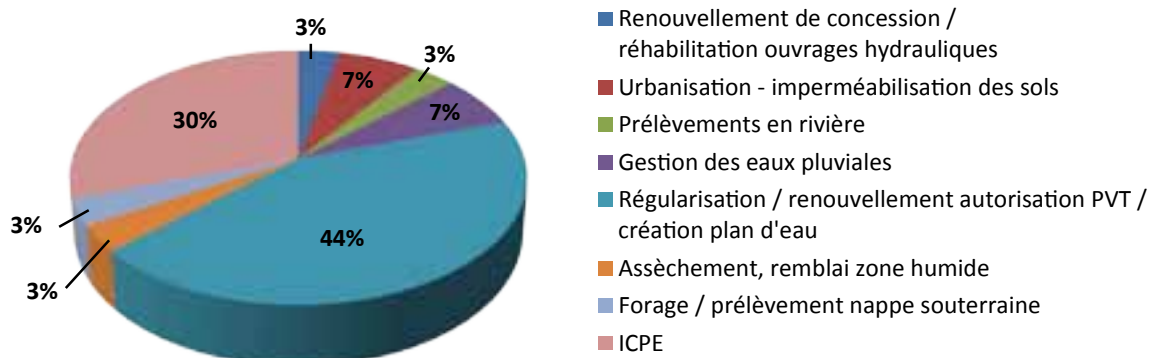
Les services de l'État transmettent à la CLE **les dossiers d'autorisation pour avis et les dossiers de déclaration pour information**, afin

qu'elle s'assure que les décisions administratives prises dans le domaine de l'eau soient compatibles avec le SAGE Vienne.

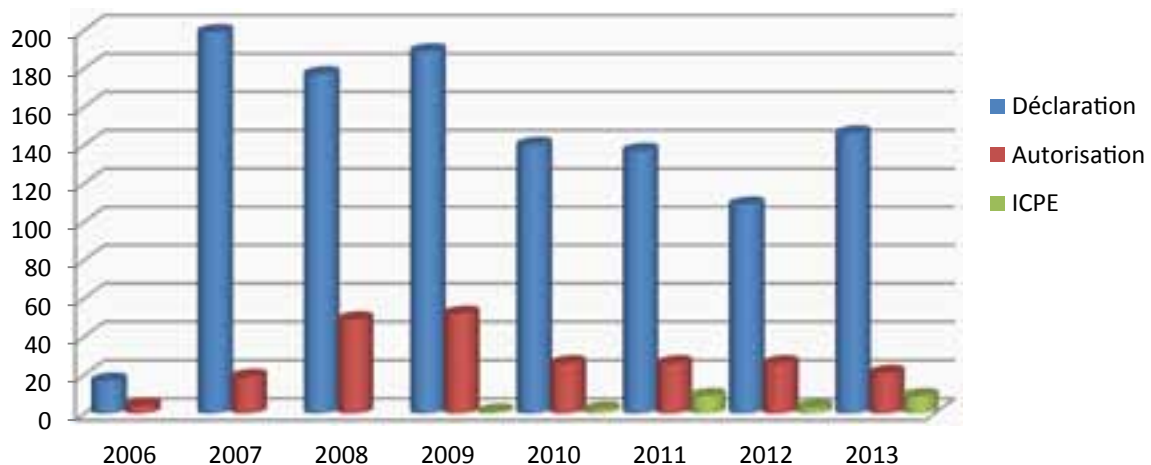
Dossiers de déclaration en 2013



Dossiers d'autorisation en 2013



Evolution du nombre de dossiers reçus depuis 2006



● Communication relative au SAGE Vienne

• Lettre d'information

La lettre d'information du SAGE Vienne est publiée chaque année afin de retracer les étapes de la mise en œuvre du SAGE.

En 2013, a été publiée la 10^{ème} lettre du SAGE qui traitait principalement de la révision du SAGE et des études sur les volumes prélevables et les migrants.



• Relations presse

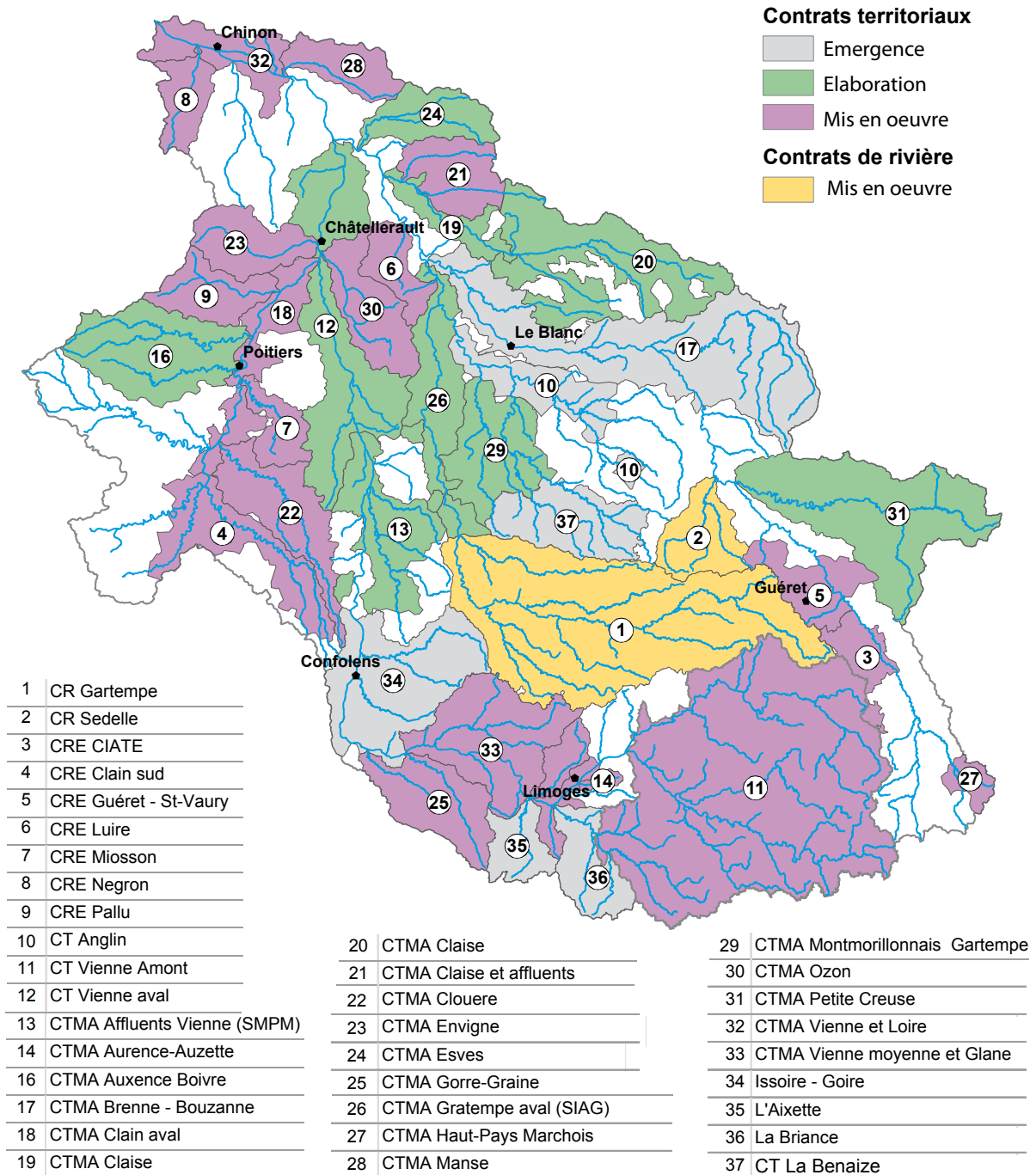
Différents événements médiatiques (article de presse, émissions de radio et de télévision) font mention du SAGE Vienne, notamment à la suite de réunions de la CLE dans lesquels les débats et décisions sont résumés, ou encore suite à la promotion de documents édités dans le cadre du SAGE ou de la gestion de l'eau.



COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN PLACE DE PROCÉDURES DE GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN

● Contrats territoriaux

L'EPTB Vienne participe aux Comités de pilotage de la majorité des contrats territoriaux du bassin. Cette participation peut se caractériser par l'apport d'expertise ou encore de conseils sur le montage des contrats. Pour un certain nombre d'autres contrats il peut intervenir en tant que coordonnateur ou apporter un appui plus spécifique.



Les contrats territoriaux mis en œuvre ou en élaboration et émergence couvrent, en 2013, 77 % du bassin de la Vienne (dont 43 % de contrats mis en œuvre) contre 74% en 2012.

Les contributions les plus significatives ont concernés les contrats territoriaux suivants :

• *Programme Sources en action*

Le programme Sources en action, réunissant 16 maîtres d'ouvrages autour de la gestion et la restauration des milieux aquatiques du bassin de la Vienne amont est entré, en 2013, dans une année charnière de mi-parcours. Cette étape a constitué l'occasion d'avoir recours à un avenant afin d'ajuster les actions restant à mettre en œuvre et les budgets associés.

Par ailleurs, chaque année les coordonnateurs du programme Sources en action (PNR de Millevalches en Limousin et EPTB Vienne) organisent une journée d'échange sur le terrain afin de favoriser les échanges entre les maîtres d'ouvrage du programme et de découvrir des réalisations sur des territoires voisins.

En 2013, cette journée a été organisée en partenariat avec la communauté d'agglomération de Limoges qui a présenté différents types de travaux :

- Renaturation de ruisseau,
- Stabilisation d'une encoche d'érosion,
- Entretien et restauration de berges par des techniques de génie végétal et création de mare.



Journée d'échange du programme Sources en action

Ces partages d'expériences et de savoir-faire permettent de faciliter le bon déroulement des actions inscrites dans le programme. Cette journée constitue également l'occasion de créer un lien entre élus, techniciens et partenaires du programme, dans un souci de cohésion et de mise en œuvre d'une dynamique collective autour du contrat.

Enfin, en 2013, le recueil des réalisations 2012 du programme a été édité par l'EPTB Vienne. Ce recueil est un tableau de bord annuel qui permet de suivre l'état d'avancement du contrat. Il présente, par thématique, les actions et travaux menés durant l'année par les différents partenaires.

Alors que l'année 2011 a été en grande partie consacrée à l'organisation des maîtres d'ouvrages et des actions, l'année 2012 a consisté principalement en la mise en œuvre opérationnelle des actions. Aussi, le nombre d'aménagements, de travaux et de linéaire de cours d'eau restaurés est globalement en augmentation.

- 13 105 m de clôtures ont été mis en place,
- 5 ouvrages ont été équipés ou réaménagés,
- 23 032 m de linéaire de berges ont été entretenus
- ...



Pour en savoir plus : www.sourcesenaction.fr

• *Organisation de l'action sur les bassins du Goire de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine*

Depuis 2010, l'EPTB Vienne fédère les acteurs locaux autour de la création d'un syndicat sur ces bassins. Un diagnostic portant sur l'environnement et l'organisation institutionnelle du territoire a été réalisé en concertation avec les acteurs locaux. Sur cette base, un projet d'organisation co-construit avec les 28 communes a vu le jour.

Suite à une procédure administrative engagée mi 2012, un arrêté préfectoral daté du 6 décembre 2013 entérine la création d'un nouveau syndicat dénommé « Syndicat intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine ». Ce syndicat s'emploiera en 2014 à concevoir avec l'appui de l'EPTB Vienne, un programme d'actions en faveur des milieux aquatiques (Contrat territorial).

• Contrats Territoriaux sur le bassin de la Creuse

Plusieurs contrats territoriaux sont en cours d'élaboration sur le bassin de la Creuse :

- Contrat territorial sur l'Asse, la Benaize, le Salleron et le Narablon, porté par le syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et ses affluents (SMABGA).
- Contrat territorial sur l'Anglin, porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin de l'Anglin.
- Contrat territorial sur la Creuse, porté par le PNR Brenne.

L'EPTB Vienne apporte son aide à l'impulsion de ces démarches et au montage des études diagnostiques préalables aux contrats.



La Benaize

Par ailleurs, sur le bassin de l'Anglin, où plusieurs structures agissent en faveur de la gestion des milieux aquatiques, l'EPTB Vienne a souhaité les réunir afin de rechercher la meilleure articulation et coordination entre les projets en préparation. Une réunion a ainsi été organisée le 4 décembre 2013. Elle avait pour objectif de :

- Présenter l'état d'avancement des différentes procédures en cours,
- Echanger sur la répartition des attributions de chacun notamment pour les masses d'eau communes,
- Identifier les éventuelles pistes de mutualisation notamment en termes de suivi des masses d'eau,
- Organiser des modes d'échanges entre structures voisines.

● Dispositif de gestion des plantes invasives

L'EPTB a réuni les partenaires du dispositif à Lathus, le 4 juin 2013. Au cours de cette réunion le bilan des actions de 2012 et les perspectives pour 2013 ont été présentés. Suite à plusieurs demandes, une intervention a concerné spécifiquement la rédaction d'un cahier des charges de travaux et les précautions à prendre. Un retour d'expériences sur les coûts de gestion de la Jussie dans le département de la Charente a également été effectué.

En partenariat avec l'ORENVA, deux formations ont été organisées au cours de l'année :

- Une formation de reconnaissances des plantes invasives, assurée par le CBNSA avec la participation du syndicat RIVE Vienne, du Forum des Marais Atlantique (FMA) et de l'EPTB Vienne, à Chauvigny le 13 juin ;
- Une formation sur l'utilisation des SIG, assurée par le FMA, à Lathus, les 26 et 27 novembre.



Formation de reconnaissance des espèces

Les missions courantes se sont poursuivies :

- Expertise : apport de conseils à des propriétaires d'étangs, collectivités, particuliers ;
- Collecte et analyse des données : relance des opérateurs de terrain pour la transmission des données aux opérateurs régionaux, récupération des données, création d'une carte de localisation des principales espèces présentes sur le bassin ;
- Animation : information des partenaires sur l'actualité liée aux plantes invasives (nouvelles espèces à surveiller, projets réglementaires, colloques...).

CONDUITE D'ÉTUDES STRUCTURANTES SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN

● Etude migrateurs

En janvier 2013, l'établissement a confié au bureau d'étude Biotope une étude visant à évaluer la faisabilité et l'opportunité d'une restauration des populations de poissons migrateurs sur le bassin de la Vienne.

Cette étude a mis en évidence les points suivants :

- Le bassin de la Vienne constitue un potentiel important pour le bassin de la Loire, ce qui est a priori conforme aux données historiques du 19^{ème} siècle,
- L'axe Vienne et certains affluents (la Combade, la Briance) sont plus favorables à l'accueil des migrateurs,
- Une centaine d'ouvrages environ pénalisent l'accès des migrateurs à l'amont du bassin,
- Il s'agit d'un projet sur le long terme qui nécessite une appropriation par les décideurs et les partenaires.

Il est prévu en 2014, de produire un document de communication qui expliquera les résultats de cette étude innovante.



● Continuité écologique : inventaire des ouvrages transversaux

L'inventaire des ouvrages transversaux situés sur le territoire du SAGE Vienne a été complété par une stagiaire, Coralie Bourguignon, en Licence professionnelle à l'Université de Limoges. Ce travail a été effectué afin d'actualiser la base de données «ouvrages» de l'établissement.



Seuil sur l'Aizette

● Volumes prélevables

Engagée depuis début 2011, l'étude sur les volumes prélevables s'est poursuivie en 2013. Sept sous-secteurs ont ainsi fait l'objet d'une analyse approfondie à partir d'un bilan hydrique et de l'examen des données hydrogéologiques et piézométriques disponibles. En outre, des suivis piézométriques et des jaugeages sériés ont également été réalisés au cours de l'étude. Un comité technique a été réuni à 6 reprises tout au long de l'étude afin de suivre les travaux en cours et de proposer des arbitrages techniques.

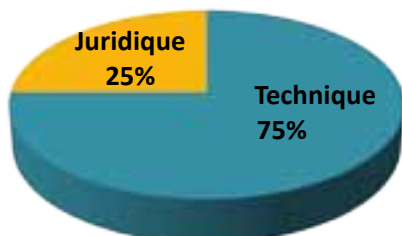
Les propositions de volumes prélevables par catégorie d'usagers et par sous-secteurs ont été présentées à la CLE. Les volumes prélevables proposés ont été calculés en fonction de l'intensité des déséquilibres identifiés sur la base des volumes prélevés en année quinquennale sèche.

Ainsi, lors de la réunion de la CLE du 25 septembre, un vote a été prononcé sur la tendance à retenir pour chaque unité par rapport aux volumes de référence. La détermination des valeurs de volumes sera effectuée en 2014.

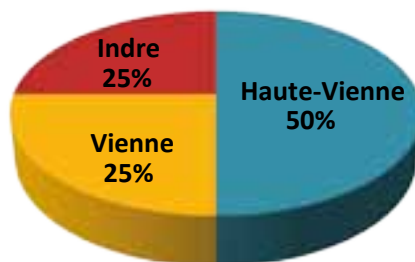
ASSISTANCE ET CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJETS

Tout au long de l'année, l'Établissement a accompagné différents porteurs de projets sur le bassin de la Vienne, dans des domaines variés. L'assistance et les conseils prodigués ont pour but de faciliter la mise en œuvre par les porteurs de projets des actions en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

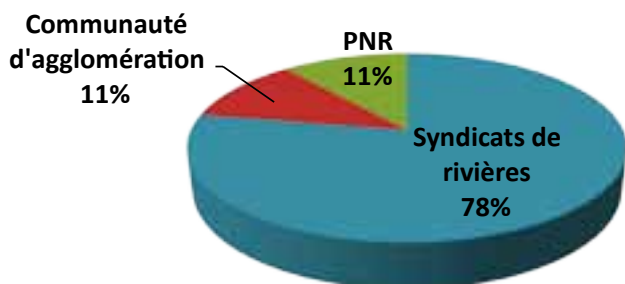
Domaines de compétences sollicités



Départements bénéficiaires

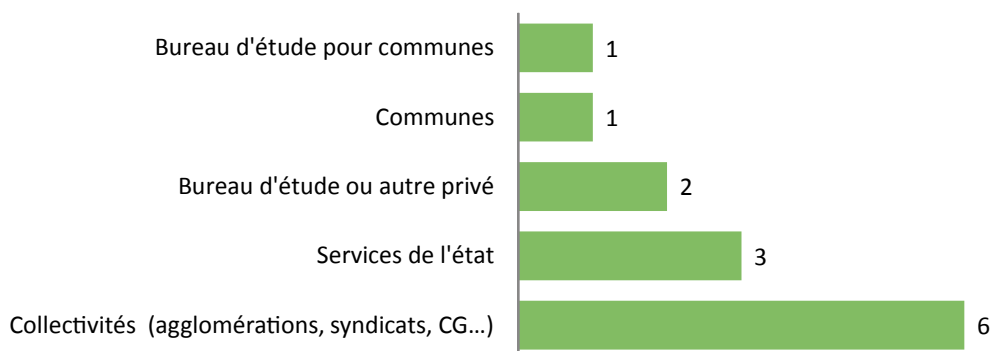


Catégories de bénéficiaires des prestations



L'EPTB intervient également plus particulièrement sur la thématique des zones humides, en mettant notamment à disposition l'inventaire des zones à dominantes humides ainsi qu'un exemple de règlement pour les PLU.

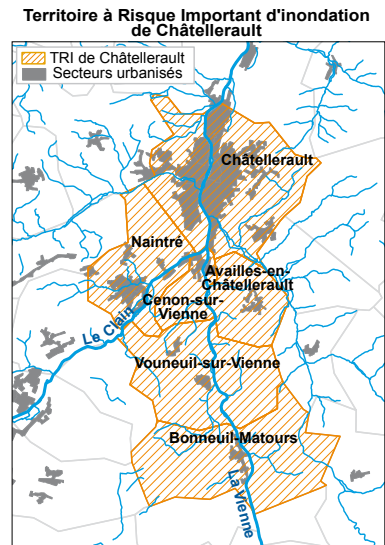
Structures ayant contacté l'EPTB Vienne en 2013 afin de disposer de l'inventaire des zones à dominantes humides et de conseils sur la prise en compte des zones humides



GESTION DES INONDATIONS

Dans le cadre de la Directive Inondation de 2007, une évaluation préliminaire du risque inondation a été réalisée sur le district Loire-Bretagne. Sur cette base de connaissances, 22 territoires à risque important (TRI) d'inondation ont été identifiés. Parmi eux figure le TRI de Châtelleraut (6 communes – 24 000 habitants).

Afin d'identifier les actions en faveur de la réduction des risques d'inondation sur ce TRI, l'établissement s'est positionné, en octobre 2013, en faveur du pilotage de la stratégie locale de gestion du risque inondation sur un territoire englobant le TRI de Châtelleraut. L'EPTB aura ainsi en charge la synthèse des données existantes, l'animation d'un comité de pilotage associant notamment les collectivités concernées et la rédaction de la stratégie de gestion du risque inondation définissant différentes pistes d'action. Ce travail qui débutera en 2014, associera largement les acteurs du territoire concerné.



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

● Colloques et manifestations

• Journée mondiale des zones humides

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, dont la thématique en 2013 était « Les zones humides protègent notre eau », l'EPTB Vienne en partenariat avec le syndicat d'eau potable des Allois a organisé le 30 janvier, une visite destinée à la presse afin de présenter une zone de production d'eau potable dont le bassin d'alimentation intègre des zones humides.



Périmètre de protection de captage

• Carrefour de l'eau à Rennes

Lors du 14^{ème} Carrefour de l'eau organisé à Rennes les 23 et 24 janvier, l'EPTB a apporté son témoignage sur l'organisation de la maîtrise d'ouvrage sur les territoires orphelins. Ce type d'événement, à destination des professionnels publics et privés du secteur de l'eau, représente l'occasion de promouvoir un savoir-faire à l'extérieur du bassin.



• Rencontres eau, espaces, espèces

Dans le cadre du Plan Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Fédération des conservatoires d'espaces naturels ont organisé les 12 et 13 mars à Tours les « Rencontres Eau Espaces Espèces » dont le thème était : « Préservation des zones humides, de la continuité écologique et de la biodiversité ». A cette occasion, l'EPTB Vienne en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin et le Syndicat Monts et Barrages, a effectué un retour sur la mise œuvre du programme Sources en action.



Intervention de l'EPTB Vienne

• Journée de l'eau à Ahun

Cette année encore l'EPTB a participé à la journée départementale de l'eau organisée à Ahun le 28 mars par l'office de tourisme, l'établissement agricole et la communauté de communes. Des conférences sur le thème de la coopération dans le domaine de l'eau ont eu lieu tout au long de la journée. L'EPTB a tenu un stand afin de présenter ses actions.

• Formation hydromorphologie

Afin de sensibiliser les élus à la restauration des cours d'eau, l'EPTB Vienne a organisé en 2012 et 2013 des sessions de formation sur l'hydromorphologie. Ces formations ont été dispensées par les CPIEs du bassin de la Vienne, coordonnés par le CPIE Val de Gartempe.

Ces journées de rencontres et d'échanges, avaient pour objectif de permettre aux élus et aux agents des collectivités de mieux comprendre les enjeux de la gestion des cours d'eau et de découvrir les dynamiques naturelles d'écoulement (principes de l'hydromorphologie) à travers une approche de terrain et l'échange des connaissances. 2013 a constitué la dernière année de ce programme de sessions de formation. Ainsi au cours de ces 2 ans :

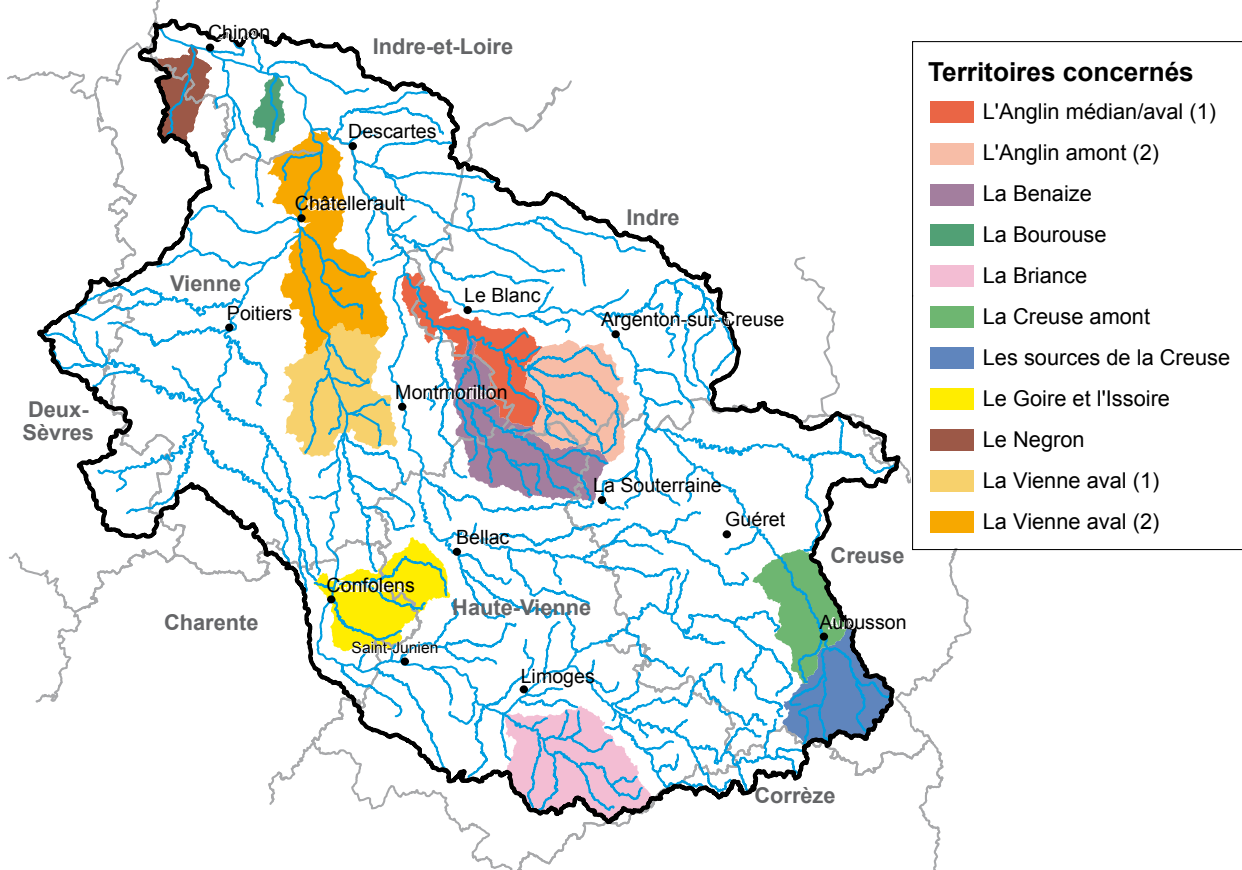
- 11 opérations de «sensibilisation-formation» ont été menées, couvrant pour l'essentiel des territoires non structurés autour de la compétence rivière,
- 251 participants, dont 160 élus, ont participé à ces journées,



Formation des élus

À l'issue de ces sessions l'établissement a défini des axes d'intervention avec les collectivités bénéficiaires pour organiser au mieux les actions en faveur de la restauration des milieux aquatiques.

Territoires ayant bénéficié des formations à l'attention des élus sur l'hydromorphologie (2011-2013)



Afin de valoriser cette action de sensibilisation des élus, l'EPTB Vienne a également réalisé un film de 5 min expliquant la démarche et présentant le déroulement de ces formations organisées en faveur de la restauration des cours d'eau. Ce film s'intitule « Restauration des rivières : Formation des élus du bassin de la Vienne ». Il est consultable sur le site de l'EPTB Vienne : www.eptb-vienne.fr/Restauration-des-rivieres.html



Visuel de la vidéo

• Inauguration de la station de comptage d'Etrangleloup

Le 11 juillet, l'EPTB Vienne a invité les acteurs de l'eau du bassin de la Gartempe à l'inauguration de la nouvelle station de comptage de poissons migrateurs installée au niveau de la passe à poisson du barrage d'Etrangleloup à Châteauponsac, en janvier 2013.

Cette station de comptage est la seule à concerner la partie amont du bassin de la Vienne, qui recèle les principaux sites de reproduction du Saumon Atlantique. Cette nouvelle installation remplace un dispositif qui était peu fiable. En effet, après concertation avec ses partenaires, l'EPTB Vienne a décidé en 2011, de remplacer le système de comptage existant. L'association Loire grands migrateurs (Logrami) assure le suivi et met en ligne sur son site internet les résultats des comptages.

Le nouveau dispositif installé est constitué d'une technologie islandaise utilisée pour la première fois en France. Grâce à un scanner infra-rouge et une caméra les saumons sont détectés et comptabilisés lors de leur passage dans la station. Depuis son installation, 9 saumons ont été comptés.

Cette action s'inscrit dans une politique générale de restauration des poissons migrateurs sur la Gartempe. En effet, la Gartempe fait l'objet, depuis les années 80, d'un programme de restauration des saumons afin de permettre l'accomplissement du cycle de vie de cette espèce. Ainsi, plusieurs actions ont été réalisées : arasement du barrage de Maisons-Rouges, construction de nombreuses passes à poissons... Le suivi des populations permet de mesurer l'efficacité de ces actions et d'améliorer les connaissances des espèces migratrices. Aujourd'hui, 3 stations de comptage sont en place sur le bassin de la Vienne (Châtellerault, Descartes, Châteauponsac).

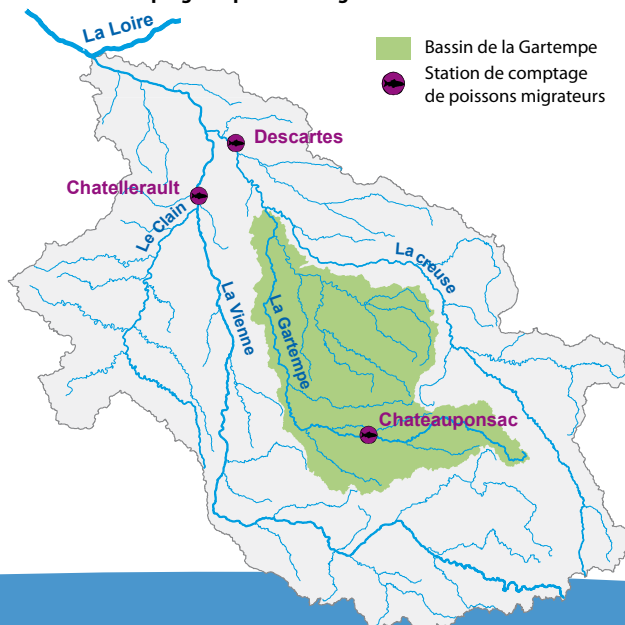


Tribune avec les élus et la propriétaire du barrage



Visite de la station de comptage

Stations de comptage de poissons migrateurs sur le bassin de la Vienne



• *Journée d'échanges entre EPTB*

L'AFEPTB en partenariat avec l'EPTB Vienne a organisé le 22 novembre, à Limoges, une journée d'échange autour de la thématique « hydromorphologie ». Elle a réuni des élus et techniciens de six EPTB ainsi que des représentants de l'ONEMA et de collectivités.

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'AFEPTB et l'ONEMA. Le thème de l'hydromorphologie constitue un enjeu majeur au regard des objectifs fixés par l'Europe mais reste récent par rapport aux problématiques de la qualité et de la quantité. Cette journée a donc donné à chacun l'occasion d'échanger sur ses initiatives concernant la thématique hydromorphologie et de présenter les points forts et les difficultés rencontrées.

Les sujets suivants ont ainsi été présentés et ont servis de base aux discussions :

- Sessions de formation des élus sur la thématique de l'hydromorphologie des cours d'eau (EPTB Vienne),
- Appui à la mise en œuvre de contrats territoriaux (EPTB Vienne),
- Montage d'une étude coordonnée sur les ouvrages transversaux de la Dronne (EPTB Dordogne),
- Organisation de la concertation et modalités d'implication des propriétaires d'ouvrage (EPTB Sèvre Nantaise),
- Mise en œuvre d'un programme de restauration de la continuité écologique (EPTB Sèvre Nantaise).



Réunion d'échange des EPTB



Participants à la journée d'échanges

● Publications

• Newsletter

Une newsletter est diffusée chaque trimestre par mail aux partenaires, afin de les informer de l'avancement des dossiers en cours.



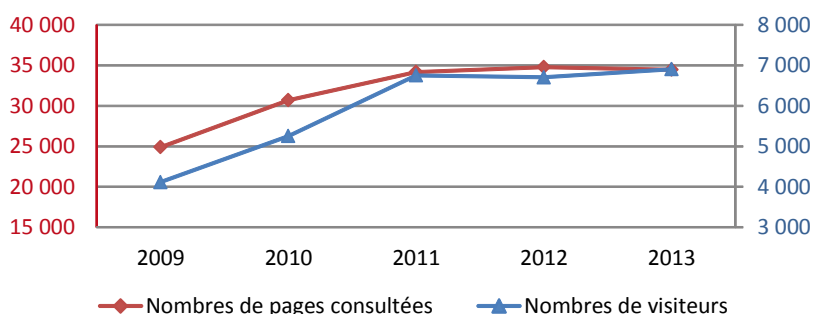
• Site internet

Le site internet de l'EPTB Vienne, créé en octobre 2008, est régulièrement mis à jour. Il présente notamment l'actualité du bassin de la Vienne et du SAGE Vienne. Ce site propose également un Espace Pro destiné aux élus du Comité syndical, aux membres de la CLE et aux partenaires de l'Établissement afin qu'ils puissent accéder aux éléments techniques concernant la gestion de l'eau du bassin.

Depuis 2011, le nombre de visiteurs et de pages consultées a tendance à stagner. Néanmoins, en 2013, 200 visiteurs de plus ont consulté le site par rapport à 2012.

Adresse du site : www.eptb-vienne.fr

Consultation du site internet



• Relations presse

Plusieurs événements organisés par l'EPTB Vienne présentés précédemment, ont été couverts par les médias :

- La journée zone humide,
- L'inauguration de la station de comptage,
- La journée d'échanges entre EPTB.



PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL À L'ÉCHELLE DU DISTRICT LOIRE-BRETAGNE

L'EPTB Vienne participe à différents groupes de travail mis en place sur l'ensemble du bassin tels que les comités des usagers de l'eau, sécheresse, étangs, la commission inondation du Plan Loire... Cette participation s'accompagne d'examen des documents produits, de la production d'avis ou encore de la présentation de projets.

● Mise à jour de l'Etat des lieux des masses d'eau

En 2013, dans le cadre de la DCE, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a réalisé la mise à jour de l'état des lieux du bassin Loire-Bretagne qui a été adopté le 12 décembre 2013. Cette mise à jour a été réalisée avec la participation des acteurs techniques locaux tels que les EPTB. L'EPTB Vienne a ainsi apporté ses connaissances du territoire et a échangé avec les acteurs locaux afin que cet état des lieux soit le plus complet et le plus proche de la réalité possible.

Cet état des lieux présente l'analyse des caractéristiques du bassin et des incidences des activités sur l'état des eaux, l'analyse économique des utilisations de l'eau, et le registre des zones protégées. Ce document constitue la base de référence pour la révision du Sdage. Il évalue donc pour chaque masse d'eau la possibilité d'atteindre le bon état en définissant pour chacune d'elles le risque de non atteinte des objectifs environnementaux.

● Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes exotiques envahissantes

L'Établissement siège également au sein du « Groupe de travail Loire-Bretagne plantes exotiques envahissantes » animé par la fédération des conservatoires d'espaces naturels. L'objectif de ce groupe de travail est d'apporter des réponses scientifiques et techniques adéquates aux interrogations des acteurs de terrain et d'élaborer une stratégie de lutte cohérente. Ce groupe se réunit deux fois par an.

En 2013, le groupe a notamment réédité sa plaquette de présentation et a organisé des journées d'échanges « Espèces exotiques envahissantes » en partenariat avec l'ONCFS. Ces deux journées se sont complétées sur la flore (le 29 octobre) et la faune (le 30 octobre). Elles avaient pour objectif principal d'apporter des éléments sur la gestion de ces espèces par le biais de présentation de cas concrets et de stratégies mises en place à des échelles territoriales différentes.



PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL INTER-RÉGIONAUX

● Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin

L'Établissement est membre de l'Association Française des Établissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB) qui a pour principales missions d'assurer les échanges d'informations entre les élus responsables d'EPTB ou encore de représenter les EPTB aux niveaux national et européen. L'EPTB Vienne participe régulièrement aux travaux à portée stratégique conduits par l'association.

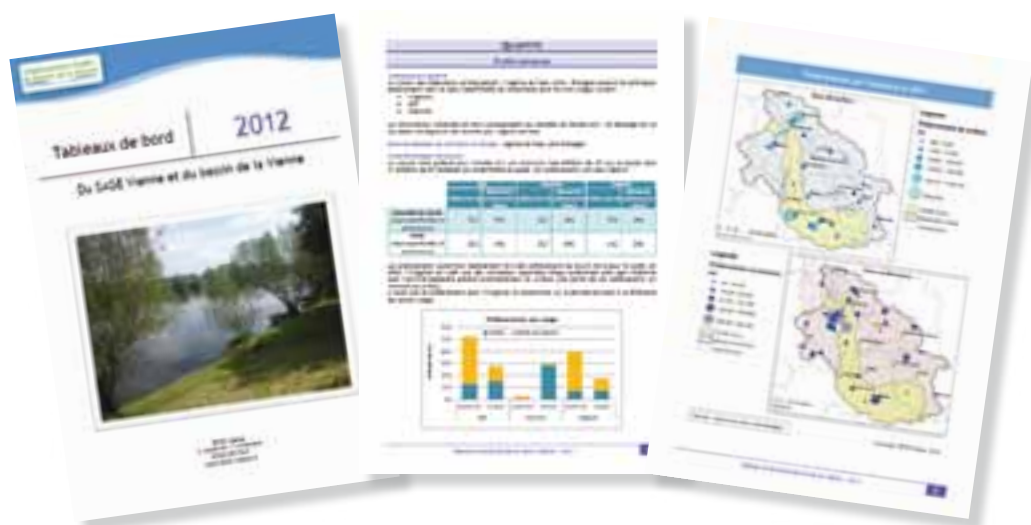
En 2013, au sein de l'AFEPTB les EPTB membres ont notamment participé à travers des amendements à la réflexion sur le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale.

Comme chaque année, l'AFEPTB a également organisé un colloque. Cette année qui marquait les 10 ans du label EPTB, le colloque, organisé à Paris, avait pour thème « Objectifs eau : d'une obligation européenne de résultats à un atout majeur pour les territoires ».

SUIVI ET ÉVALUATION DES PROCÉDURES NOTAMMENT VIA LES TABLEAUX DE BORD

● Tableaux de bord 2012

L'EPTB Vienne, effectue annuellement la mise à jour des Tableaux de bord du SAGE et du bassin de la Vienne. En 2013 (données de l'année 2012), ces deux tableaux de bord ont été regroupés au sein d'un même document. En effet, un nouveau mode de présentation, sous un format web facilitant l'accès à l'information, est à l'étude et devrait être appliqué aux prochains tableaux de bord.



Ce document est consultable sur le site de l'EPTB Vienne : www.eptb-vienne.fr/-Tableau-de-bord-du-bassin-.html (ou dans la rubrique : Territoire d'intervention\Tableau de bord du Bassin).

Conception - Réalisation : Établissement Public du Bassin de la Vienne
3, place du 11 novembre
87220 FEYTIAT



Tel : 05 55 06 39 42
Fax : 05 55 30 17 55
www.eptb-vienne.fr

Etablissement Public
du Bassin de la Vienne

Crédits des illustrations :
EPTB Vienne

Impression :
250 exemplaires
Lavauzelle graphic

Mars 2014

Partenaires :



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT





Etablissement Public du Bassin de la Vienne

Établissement Public du Bassin de la Vienne
3, place du 11 novembre
87220 FEYTIAT

Tel : 05 55 06 39 42
Fax : 05 55 30 17 55
email : contact@eptb-vienne.fr

www.eptb-vienne.fr

